



## COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE LA SOMME DE HANDBALL

**Le samedi 25 mars 2023 à 9 heures 30 au siège du comité - CAMON**

Membres présents : Mesdames Claudine COURTONNE, Delphine PLUQUET et Sophie VANDEWALLE, Messieurs Didier BAISEZ, Guillaume BLANQUET, Christian DEMBSKI, Fabrice GOULARD, Claude HATTÉ, Michel HAUTBOUT, Philippe LAFOLLET, Serge ROLKOWSKI et Raymond TRIPIER.

Membres excusés : Mesdames Agnès DAILLY, Marylène DENEUX, Messieurs Daniel PÉGARD, Vincent BIDOIS, Ludovic FIRMIN, Jean-Pascal HIOLLE et Xavier TAVERNIER.

Invité : Sébastien GUILLAUME, salarié, excusé souffrant.

Présents : 12/19 présents, le quorum est atteint.

Le président du comité, Monsieur Raymond TRIPIER ouvre la séance à 9 heures 40.

Madame Delphine PLUQUET assure le secrétariat de séance, qui s'ouvre sur le premier point à l'ordre du jour.

### **1/ Cooptation et délégation**

---

Au regard des démissions actées lors du conseil d'administration du 21 janvier 2023, le président propose de coopter monsieur Victor JACOILLOT, licencié du club de Salouël, exerçant les fonctions de secrétaire de cette association. La cooptation est soumise au vote des membres du CA.

**Vote : cooptation approuvée à l'unanimité des membres présents**

Monsieur Victor JACOILLOT sera invité à participer à la prochaine réunion du conseil d'administration du comité.

Le président informe les membres du conseil d'administration que l'assemblée générale de la FFHB se tiendra les 12 et 13 mai 2023 à la maison du handball à Créteil. Ne pouvant se rendre à cette réunion, le président souhaite donner délégation à monsieur Claude HATTÉ, vice-président du comité. La délégation est soumise au vote des membres du CA.

**Vote : délégation approuvée à l'unanimité des membres présents.**

Monsieur Claude HATTÉ représentera le président du comité de la Somme de handball à l'AG fédérale 2023.

### **2/ Approbation du compte rendu du CA du 21 janvier 2023**

---

**Vote : le CR du CA est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **3/ Attribution des finales de coupe de la Somme à l'un des clubs de la Somme candidat**

---

Les finales de la coupe de la Somme se dérouleront les 17 et 18 juin 2023.

Les candidatures étaient attendues pour le 1<sup>er</sup> mars 2023 au plus tard. Le comité a été destinataire de 3 candidatures :

- L'APH ;
- Le club d'Ailly sur Noye ;
- Le club de Péronne.

Afin de choisir le candidat retenu pour l'organisation des finales, Delphine PLUQUET propose un vote à bulletin secret. Chaque membre du CA est invité à voter.

Résultat du vote : 12 votants

L'APH recueille 4 voix ;

Le club d'Ailly sur Noye recueille 3 voix ;

Le club de Péronne recueille 5 voix ;

Aucune abstention.

Au regard des résultats du vote, les finales sont attribuées au club de Péronne.

L'information et le cahier des charges de la coupe en vigueur à ce jour sera adressé au président du club dans les meilleurs délais avant le 15 avril 2023.

Pour l'appel à candidature de l'organisation des finales 2024, le cahier des charges sera joint au message.

Les frais d'engagement des clubs pour l'organisation de cette compétition ne couvrant pas les frais engagés par le comité pour les récompenses individuelles remises lors des finales, il conviendra d'être attentif aux dépenses engagées.

### **4/ Point trésorerie**

---

Compte de résultat de l'année 2022 finalisé, les subventions des collectivités ont été perçues et les factures de mise à disposition du salarié à la ligue ont été réglées. Restent à intégrer les dons à l'association déclarés au services fiscaux par les bénévoles qui ne demandent pas le remboursement de leurs frais kilométriques ;

Le budget prévisionnel a été élaboré pour l'année 2023 mais il pourrait évoluer en fonction de l'engagement éventuel de travaux pour le siège du comité ;

Un courrier de facturation de licences a été adressé aux clubs pour qui des licences restaient à payer ceux pour lesquels le comité a constaté un trop perçu recevront un remboursement dans les prochains jours.

### **5/ Point des commissions**

---

- Bassin de vie d'arbitrage de l'amiénois :

Serge Rolkowski indique qu'il est toujours difficile de nommer des arbitres en raison du faible nombre de personnes qu'il a sa disposition. Il ne peut pas couvrir tous les matchs. La CTA lui ayant demandé de couvrir en priorité les rencontres régionales.

2 JA T3 ont terminé leur formation sur 7 JA engagés (Rivery et Crécy).

Une formation JAJ (20 jeunes) est organisée : à Camon le 1<sup>er</sup> avril pour la théorie, puis une en mai en collaboration avec les clubs d'Abbeville et d'Ailly/Noye.

Le bassin dispose de 7 à 8 candidats pour la formation JAJ T3 qu'il conviendra d'organiser d'ici fin juin 2023.

- Commission développement :

Claude Hatté commence par délivrer le niveau du nombre de licences à ce jour dans le département  
État des licenciés (date d'observation – ce samedi 25/03/2023)

2906 licenciés : 1755 hommes et 1151 femmes

Soit 150 licences de plus qu'en novembre 2022, à moins de 100 licences que le niveau atteint lors de la saison 2015-2016 (2983 licenciés).

On peut constater une nette progression des licences événementielles (358 à ce jour, ce qui devrait s'accroître avec l'organisation de la journée olympique du mercredi 5 avril au Colisée à Amiens par la participation de l'USEP avec les écoliers d'Amiens métropole.

Ce qui est le plus alarmant est la baisse du nombre de dirigeants licenciés, 284 à ce jour contre 301 à la même date la saison passée. Il conviendra d'être vigilant sur ce point.

Le « challenge des initiatives » lancé en décembre 2022 n'a pas connu un franc succès, les projets étaient attendus pour le 15 février 2023 et seuls trois clubs ont participé :

- Le club de Fressenneville : projet JO
- Le club d'Ailly sur Noye : projet de manifestation au plan d'eau de Berny/Noye
- Le club de Corbie : 3 projets, déplacement match à Dunkerque, manifestation avec les écoles.

Le président de la commission exprime sa déception sur le nombre de participants alors que certains mènent des projets mais ne s'inscrivent pas dans les actions soutenues par le comité.

Il propose donc de récompenser chacun des clubs participants à hauteur de 400 euros chacun.

#### **Vote : proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.**

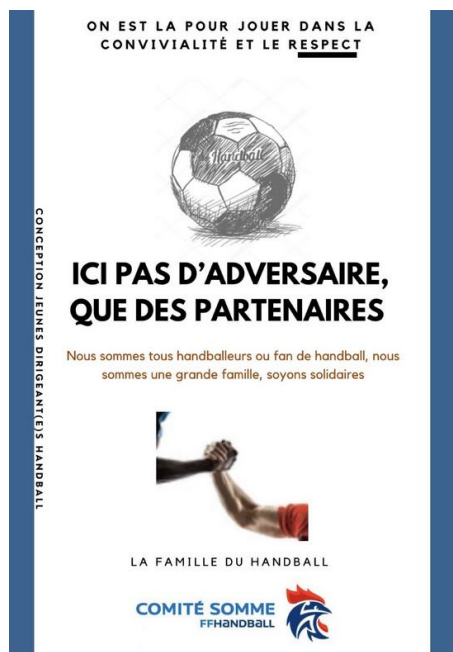
Conformément au règlement du challenge, chaque club percevra dans un premier temps 25 % de 400 euros, soit 100 euros en matériel leur seront offerts dès maintenant, 50 % à la fin de la saison en fonction de l'avancée du projet et le solde après la réalisation.

Afin que la dotation corresponde aux besoins de ces 3 clubs, il leur sera demandé de nous indiquer quel type d'aide en matériel ils souhaitent.

Le stage jeunes dirigeants (15 jeunes de 17 à 20 ans) s'est déroulé le samedi 11 et le dimanche 12 mars 2023 à l'auberge de jeunesse, square des quatre chênes à Amiens. Ce stage a été organisée sur ce week-end puisque qu'il n'y avait pas de matchs de jeunes et ils ont pu profiter de la présence d'un match l'équipe de France jeunes auquel ils ont été conviés.

L'objectif de ces deux journées a été d'aborder le projet de club, faire des jeux de rôle sur les tâches qui peuvent être réalisées par les jeunes dans leurs clubs, travailler sur thématique autour du fair-play.

Suite aux incivilités rencontrées dans nos gymnases, un document a été élaboré par le groupe de jeunes qui ont voté pour retenir une seule affiche :



Pour valoriser le beau travail réalisé et faire valoir ce thème, il est donc proposé qu'un week-end soit instauré "Journée contre les incivilités" et que lors de cette journée de championnat, ce document sous un format A5 soit distribué à l'entrée du gymnase à toutes les personnes (joueurs, parents, accompagnateurs, public). Des affiches de ce même document d'un format (40 X 60) seront apposées dans nos gymnases.

Au regard des dates de compétitions, Claude Hatté propose que cette manifestation "Journée contre les incivilités" ait lieu le week-end des 27 et 28 mai 2023.

**Vote : proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.**

Afin de préparer cette journée les clubs seront interrogés pour que le comité puisse faire imprimer ces affichettes et leur faire parvenir afin qu'elles soient distribuées.

Delphine Pluquet propose également de délivrer une attestation de suivi de ce stage signée du président du comité à chaque participant au week-end pour valoriser leur engagement aussi dans le cadre dans leurs études, document qui pourrait être utile pour les vœux dans parcoursup.

**Vote : proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.**

De même, au regard de la qualité des échanges avec les jeunes, il pourrait être opportun de créer un CA « jeunes » du comité lors de la prochaine saison, à préparer éventuellement pour la prochaine assemblée générale.

Le mini-championnat Hand à 4 ne fonctionne pas convenablement. Certains clubs ont fait remonter leurs difficultés d'organisation (Ailly/Somme). Une visio conférence a été organisée pour pallier à ces difficultés mais beaucoup de clubs étaient absents, c'est tout à fait dommageable d'autant plus que la seconde journée n'a pas eu lieu alors que le comité prête le matériel nécessaire.

Situation à suivre attentivement par le salarié du comité.

Hand loisirs : une réunion a été organisée qui a permis d'établir une liste de correspondants de cette pratique.

Depuis cette réunion, aucune nouvelle des clubs concernés, il se serait plus que souhaitable d'informer le comité de ce qui se pratique dans le département entre les clubs.

Tournoi de moins de 9 ans : il faut saluer l'initiative d'organisation d'un tournoi par l'APH. Les clubs sont encouragés à prendre cette initiative et à en informer le comité.

Echanges avec l'USEP :

- préparation avec l'école de Beauval de l'organisation d'un cycle handball avec pour finalité un tournoi sur herbe ;
  - 2 cycles en cours avec les écoles de Combles et Bouzincourt ;
  - Beach handball à Fort Mahon initialement prévue le 9 mai 2023 est décalé au 14 juin 2023 ;
  - La journée à Samara à laquelle participera le comité se déroulera le 21 juin 2023.
- Commission technique :

Sébastien Guillaume, salarié du comité, a adressé aux membres du CA son bilan sur la détection.

Garçons génération 2009 :

- 4<sup>ème</sup> des ICR avec 2 victoires et 6 défaites ;
- 2 garçons de la Somme convoqués pour les ICN à Tremblay (Lenny BOROT et Jules CREPIN).

Filles, génération 2009 :

- 3<sup>ème</sup> des ICR avec 3 victoires, 2 nuls et 3 défaites ;
- 6 filles convoquées pour les ICN à Bully Les Mines (Valentine BETTEFORT, Maëlle LOYER, Romane BRASSARD, Axelle MONFLIER, Manel EZZAHARD et Louison LEBRUN).

Bilan détection « génération 2009 » :

- Garçons, génération 2009 :
  - Entraîneurs : Roman SCATTOLARI et Léo VANDEWALLE
  - 90% de cette génération a été repéré (78 sur 86 joueurs)
- Filles, génération 2009 :
  - Entraîneurs : Thomas FOURNEAUX et François PIERRE
  - Accompagnatrice : Adeline PIERRE
  - 83% de cette génération a été repéré (50 sur 59 joueuses)
  - 15 dossiers « pôle accession » (9: 2009, 3: 2008 et 3: 2010)

Point sur la génération 2010 :

- Garçons, génération 2010 :
  - Entraîneurs : Sébastien GUILLAUME et Christophe FOURNIER
  - 2 regroupements (Longpré et Ailly/Noye)
  - 68 joueurs repérés sur 90.
- Filles, génération 2010 :
  - Entraîneurs : Clément BRIL et Vincent BIDOIS
  - 2 regroupements (Longpré et Ailly/Noye)
  - 42 joueuses repérées sur 68.

Sébastien Guillaume a également organisé une réunion technique au comité depuis le début de l'année.

- Thème abordé : les fondamentaux en attaque
- 5 entraîneurs présents :
  - Rose LEMANISSIER (APH)
  - Frank LOTTIN (AFSB)
  - Vincent BIDOIS (Poix)
  - Hervé (Rivery)
  - François PIERRE (AFSB)

Enfin, Sébastien Guillaume a également présenté un projet pour la remise en place d'un centre d'entraînement régionale (CED) à lors de la prochaine saison. Sur ce point précis, il conviendra de le rencontrer pour faire le point sur ce projet et le préciser.

- Commission d'Organisation des Compétitions :

Michel Hautbout indique qu'une troisième phase de championnat a été lancée pour les équipes de moins de 13 ans féminines, l'intérêt étant que les jeunes puissent continuer à jouer.

Le président de la commission indique qu'il conviendra lors d'une prochaine réunion de décider de plusieurs points :

- Le nombre d'équipes à déterminer pour la prochaine saison en championnat masculins plus de 16 ans en honneur et en excellence, et ceci en tenant compte du schéma de montée et de descente ;
  - Le choix d'élargir la pratique du hand à 4 à d'autres catégories que les moins de 15 ans féminines pour la prochaine saison ;
- Commission communication :

Fabrice Goulard et Sébastien Guillaume se réunissent une fois par mois pour faire le point sur les publications sur le site du comité.

A ce titre, le numéro de téléphone (**06.02.50.32.44**) et l'adresse mél ([cogheigoulard.valerie@neuf.fr](mailto:cogheigoulard.valerie@neuf.fr)) de Fabrice Goulard peuvent être communiqués aux clubs pour la diffusion de photos, supports de communication, ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h 15.

Compte-rendu conforme aux décisions des membres du bureau délibérant.

Il sera soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

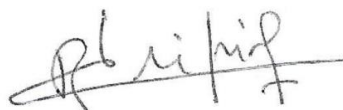
A Camon, le 31 mars 2023

La Secrétaire de séance

Le Président du Comité



**Delphine PLUQUET**



**Raymond TRIPIER**